

Gorges du Tarn, de la Jonte & les Causses



Natura.com



La Lettre Info Natura 2000

Lettre n°2 - février 2009

Editorial

J'habite sur ce territoire depuis ma naissance. Je travaille ici, je chasse ici, je vie ici...bref, j'aime le Causse et les Gorges ! Mais est-ce que j'avais véritablement conscience de la richesse du patrimoine naturel que je côtoie au quotidien ?

Le bilan de la première phase de ce projet Natura 2000 m'a permis de compléter mes connaissances, de découvrir des choses, d'être agréablement surpris. Cette « radiographie » de la région m'a permis en quelque sorte de l'apprécier davantage. Une des zones continentales les plus riches de France au point de vue des oiseaux, rien que ça ! Plus qu'un « Grand site », c'est un Très grand site.

Je vous livre ici un avis instinctif, impulsé par l'émotion et qui s'appuie sur deux idées de fond : la conservation de ce patrimoine si singulier et son appropriation par la population locale. Si des habitats et des espèces existent sur le site, c'est bel et bien grâce à la contribution de pratiques humaines favorables. C'est à ce niveau, crucial, que Natura 2000 est en mesure d'intervenir. En replaçant l'Homme au centre du système, Natura 2000 lui offre les opportunités d'être le chaînon gagnant entre conservation du patrimoine naturel et développement local (les deux étant de plus en plus liés).



Je reste particulièrement attentif à ce que ce projet s'intègre dans un climat fort de concertation. La mise en place, au printemps 2009, des groupes thématiques va permettre de concrétiser les échanges entre les différents acteurs locaux. Ces débats permettront de définir des mesures

appropriées de gestion et de sauvegarde des habitats et des espèces remarquables ; des mesures qui mettent encore plus en concordance (voire en résonance...) les pratiques humaines avec le patrimoine naturel ; en d'autres termes, des mesures qui « collent » aux attentes exprimées du terrain. Les connaissances, c'est bien. Les actions, c'est encore mieux.

Bénéfices réciproques entre l'Homme et son environnement qui évolue... subtil équilibre à rechercher ensemble. Natura

2000 peut contribuer au maintien et à la valorisation de la biodiversité des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses, tel un grain de beauté sur le beau visage de la Lozère...

Gérard MOURGUES

Président du Comité de pilotage des sites Natura 2000 des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

Délégué du SIVOM Grand site national des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses



Prestataire technique du SIVOM Grand site pour conduire le projet Natura 2000

Un projet collectif, un travail d'équipe autour d'enjeux communs...

L'année 2008 a été marquée par la réalisation des **inventaires écologiques (espèces, habitats) et socio-économiques** sur les trois sites Natura 2000. Sous l'égide du SIVOM Grand site et de l'ensemble des partenaires du Comité de pilotage, la Fédération départementale des chasseurs a collaboré avec différents prestataires de service, afin d'avoir le regard le plus fin sur le patrimoine naturel et sur les pratiques humaines de cet espace rural. Dialogue avec la population locale & inventaires : bilans et perspectives dans cette Lettre Info.



Population locale & structures partenaires
—
Comité de pilotage



Zoom sur l'agriculture : chiffres & idées clés

110 exploitants sur 24 000 ha

20 000 ovins "lait" & 15 000 "viande"

Superficie moyenne utilisée/exploitation : 116 ha

6 600 unités gros bétail (0,3 UGB/ha)

40 % des exploitants ont entre 40 et 55 ans

Développement de l'agriculture de groupe (ex. GAEC)

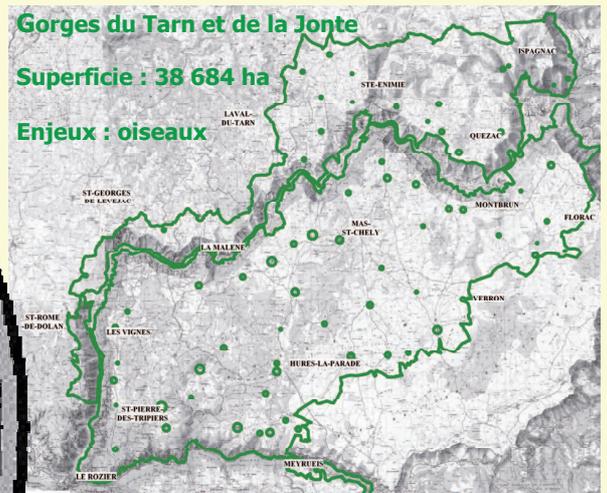
Différences dans l'occupation et la gestion de l'espace entre ovin lait & ovin viande (45 % de landes & parcours pour "lait", 80 % pour "viande")

Processus de diversification des activités agricoles & de productions de qualité

Dynamique importante de fermeture des milieux par des ligneux bas (Buis, genévrier) & hauts (Pins)



Les pratiques & les activités sur les 3 sites Natura 2000

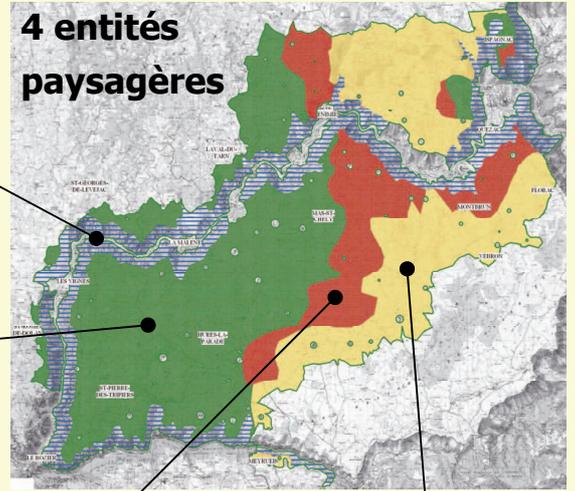


Et en bref sur les autres activités...



- 92 % de forêts privées et sectionales non soumises au régime forestier
- Beaucoup de propriétaires mais peu de forêts faisant l'objet d'une gestion effective
- Enjeux forestiers sur le Pin sylvestre et le Pin noir
- Progression du Pin sylvestre sur les anciens parcours
- Le Pin noir rentre dans sa phase de fertilité
- Causse Méjean « nu » hors PNC : 93 % de milieux ouverts et semi-ouverts en 1948, 57 % en 2000

4 entités paysagères



Les Gorges
20 % du site,
boisés à 90 %

Le Causse
« boisé »
41 % du site,
boisés à 49 %

Le Causse
« intermédiaire »
(*front de boisement*)
14 % du site, boisés à 37 %

Le Causse
« nu »
25 % du site,
boisés à 26 %

Tourisme & activités de pleine nature



- ▶ 800 000 visiteurs/an (ex. 20 000 personnes/an au Belvédère des Vautours, + de 200 personnes/j mi-août sur certains sentiers)
- ▶ Plus de 1 000 chasseurs sur les 16 communes (environ 6 000 habitants)
- ▶ 2 sites majeurs d'escalade : Cirque des Baumes (un des 3 plus grands sites français) & Capluc
- ▶ Vol libre : aire de décollage & d'atterrissage de parapentes au niveau d'Ispagnac, vol à voile au niveau de l'aérodrome de Chanet
- ▶ Spéléologie : plusieurs centaines de cavités sur le Causse Méjean
- ▶ Renouveau de la trufficulture dans les Gorges
- ▶ Sports motorisés, ornithologie, cueillette

là aussi, c'est la diversité qui prime...

Bilan des inventaires

espèces

&

habitats



26 espèces d'oiseaux de l'annexe I de la Directive "Oiseaux"

→ une des trois zones les plus riches de France métropolitaine (hors zones littorales)

22 des 26 espèces : fortement liées au **pastoralisme**

Etat de conservation favorable pour 15 espèces, défavorable pour 6, mauvais pour 3, et inconnu pour 2

Enjeux de conservation très forts pour 7
Espèces : Vautour moine, Crave à bec rouge, Vautour fauve, Alouette calandre, Vautour percnoptère, Pipit rousseline, Bruant ortolan

Régression des espèces inféodées aux **milieux continus** de pelouses

28 stations de Sabot de Vénus, présentant au total 3 727 tiges (dont 1 468 tiges fleuries) ;

Etat de conservation favorable pour 8 stations, moyen pour 5, mauvais pour 13, inconnu pour 2

8 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire sur les 13 présentes en Europe ;

Etat de conservation favorable pour 5 d'entre elles et défavorable pour 3

5 habitats d'intérêt communautaire : sources pétrifiantes (5 au total), éboulis ouest-méditerranéens, formations stables à buis, hêtraies calcicoles, pelouses sèches semi-naturelles ; état de conservation globalement favorable



Et vous, quel est votre avis sur Natura 2000 ? Témoignages d'acteurs locaux...



Mme Emmanuelle BOMPOIS :
Conseillère municipale de
Ste-Enimie et Présidente de
la Commission
Environnement ; activité
professionnelle liée à
l'accueil et à l'hébergement
touristique.

A ce stade du projet Natura 2000, quel est votre avis sur la démarche employée ici ?

Un gros effort d'information a été fait mais il reste cependant beaucoup de travail à faire pour que l'ensemble des élus ainsi que la population ait une réelle connaissance de l'outil que représente Natura 2000. Son appropriation concrète et transmissible sera certainement meilleure après le travail qui va se faire en groupes thématiques même s'il est à regretter qu'il ne puisse être fréquenté par tout un chacun étant donné les horaires proposés. Il est important maintenant de cibler cette info pour répondre aux inquiétudes des sceptiques.

En tant qu'élue de la commune de Ste-Enimie, qu'est-ce que vous attendez de Natura 2000 ?

Cet outil de protection et de valorisation de la biodiversité de notre territoire peut participer à l'image Grand site naturel, « verte » de la commune. Cette mise en valeur peut être un atout essentiel et attractif pour une fréquentation touristique souhaitant découvrir ces sites et milieux protégés, surtout si sa population s'est bien appropriée cet outil.

Quels peuvent être les retombées par rapport à votre activité professionnelle ?

Dans le cadre de la prestation touristique que je propose (gîte d'étape à Hauterives), je reçois essentiellement des randonneurs qui sont friands de nature et de tout ce que celle-ci peut leur offrir. Ainsi, toute la connaissance et la protection qui existe sur certaines espèces animales, végétales, et milieux naturels, retiennent intensément leur attention. La mise en place d'un document d'objectifs Natura 2000 signifie aussi que nous, habitants du territoire, sommes acteurs de la valorisation et de la protection de ce patrimoine naturel ■



M. Jacques PARADAN :
agriculteur (ovin lait) à
Chamberboux (commune
de Ste-Enimie) ; élu à la
Chambre d'agriculture
de la Lozère.

Pourquoi êtes-vous, comme beaucoup de vos collègues agriculteurs, attentif à Natura 2000 ?

J'étais attentif et vigilant au départ, considérant qu'il y a déjà suffisamment de contraintes sur l'agriculture et qu'il ne fallait pas de mesures supplémentaires. Quand j'ai été invité au débat (comité de pilotage du 18/12/08), j'ai mieux ciblé les bilans et les enjeux, au niveau socio-économique et du patrimoine naturel ; renforcer les activités humaines tout en conciliant le côté environnemental et socio-économique.

Les agriculteurs sont dépositaires d'un territoire et sont conscients que le patrimoine naturel est de qualité et qu'il évolue. Les agriculteurs locaux doivent rester des interlocuteurs privilégiés par rapport aux mesures qui vont voir le jour. Le problème, c'est de pouvoir se libérer étant donné nos contraintes horaires ; on est de plus en plus esseulé sur l'exploitation et on a donc de moins en moins de temps.

Selon vous, dans quelle mesure Natura 2000 peut accompagner les évolutions de l'agriculture ?

Le dispositif permet une reconnaissance des pratiques sur le territoire et un soutien financier pour mobiliser des actions. L'agriculture locale trouvera son salut dans la diversification de ses activités et dans la transformation et la vente de produits finis. Si l'on ne fait pas de produits de qualité, avec des labels porteurs et des initiatives fédérées, on est mal.

Quels peuvent être les retombées par rapport à votre activité professionnelle ?

Il y a des retombées économiques, c'est indéniable, mais aussi des intérêts sur l'aménagement de mon exploitation, notamment sur les espaces « mixtes » (anciens parcours, landes boisées). L'objectif est de contenir les embroussailllements, peu intéressants pour les bêtes, et qui peuvent donc limiter le développement de l'exploitation. Natura 2000 pourrait aussi réaffirmer certains outils de gestion tels que l'écobuage ou le sylvopastoralisme ■

Protéger, ce n'est pas sanctuariser...c'est tout l'inverse

Suite des évènements... 3 Groupes thématiques au printemps 2009 (où tous les acteurs locaux sont invités et déterminent les mesures de gestion) : Agriculture, Forêt, Activités de pleine nature.

...sur la base d'objectifs partagés de conservation, portant sur les points suivants : activités agro-pastorales, ouverture de milieux, ressources alimentaires (placettes d'alimentation pour les vautours, développement d'espèces proies), mortalité d'oiseaux due aux lignes électriques moyenne tension, écotoxicovigilance, qualité de l'eau, corridors biologiques (pelouses connectées, lisières), irrégularisation de peuplements forestiers, conciliation des activités de pleine nature avec la nidification des oiseaux, sensibilisation...

**Natura 2000 : à la recherche d'équilibre entre
l'Homme et le patrimoine naturel**

Pour en savoir plus

Pour les inscriptions aux groupes thématiques et tout type de renseignement :

Arnaud JULIEN (Fédération départementale des chasseurs de la Lozère)

04-66-65-75-85 ;

a.julien.fdc48@chasseurdefrance.com

Marie-Amélie PEAN (SIVOM Grand site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses) :
04-66-45-09-74 ;

grandsite.gorgestarnjonte@orange.fr

Diffusion de la Lettre Info : 2 700 exemplaires

